

Prévoyance sociale

Comment améliorer le statut et la vie du retraité gabonais ?

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

La question est au cœur d'un forum national, qui s'ouvre aujourd'hui au stade de l'Amitié d'Angondjé, sous le haut patronage du président de la République, Ali Bongo Ondimba.

LE statut et la vie du retraité gabonais seront au cœur d'un forum national qui s'ouvre ce jeudi au stade de l'Amitié d'Angondjé. Placée sous le haut patronage du président de la République, Ali Bongo Ondimba, et sous l'égide de la Conférence inter-africaine de la prévoyance sociale (Cipres), la rencontre vise la recherche d'une meilleure prise en charge du risque vieillesse par l'examen et la proposition de solutions adéquates, durables et pérennes. Dans l'espace Cipres, les régimes de retraite par répartition, mis en place au lendemain des indépendances, connaissent des fortunes diverses. La branche vieillesse, qui absorbe à elle seule plus de la moitié du budget consa-



Photo : Nadège Ontounou

Les régimes de retraite par répartition, mis en place au lendemain des indépendances, connaissent des fortunes diverses en Afrique. Y compris au Gabon.

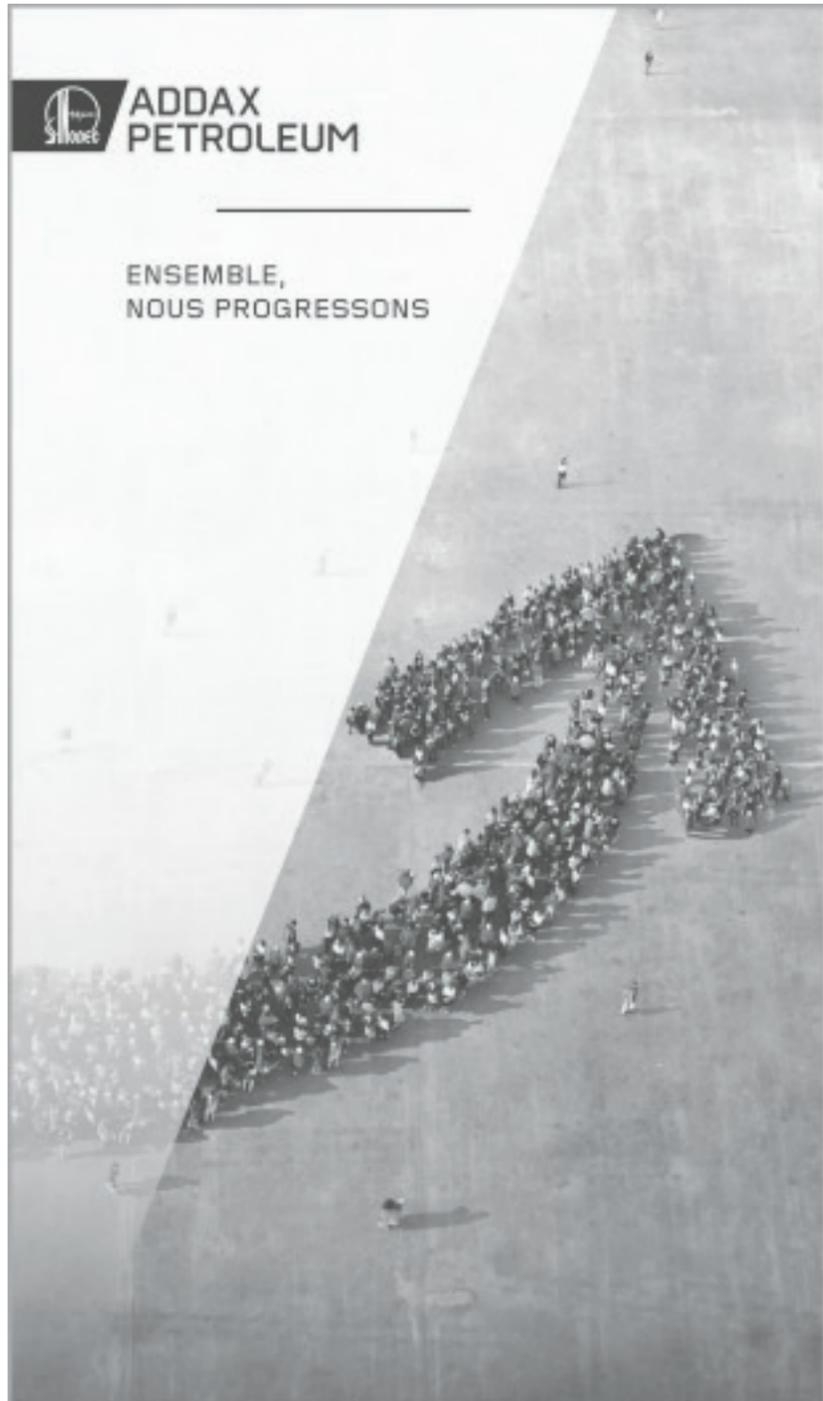
cré au paiement des prestations sociales, enregistre des déficits de plus en plus croissants. Or, l'une des principales missions de cette branche est de garantir à l'assuré social, un revenu de remplacement au terme de sa carrière professionnelle. La fai-

blesse consécutive de ce revenu expose donc le retraité à un triple défi : garantir un niveau de vie compatible avec ses besoins sociaux, assurer une possibilité d'auto-employabilité senior permettant une autonomisation du retraité, et prévoir sa

prise en charge médicale. Dans ce contexte, le Gabon a entamé une réflexion profonde ayant conduit les autorités politiques à la mise en place de la loi 028/2016 portant Code de protection sociale qui vient porter à neuf (9) les branches de prestations

couvertes par le système de protection sociale gabonais conformément aux recommandations 102 et 202 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Pour couvrir tous les contours de la question, plusieurs aspects vont être

abordés : les cadres juridique, organisationnel et institutionnel pour les régimes de retraite au Gabon, les prestations sociales, les modes de financement pour assurer l'équilibre, l'élargissement, l'extension et la pérennité. Comme intervenants, sont annoncés Denis Charles Kouassi, directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) de la Côte d'Ivoire, Gabriel Zomo Yebe, professeur agrégé des sciences économiques et enseignant des universités, Guy Mouvagh Tchioba, président du conseil d'administration de la Banque internationale du commerce et de l'industrie du Gabon (Bicig), Jacqueline Bignoumba, vice-président de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Pr Étienne Nsi, chef de département à la faculté de droit de l'Université Omar Bongo (UOB) et Denis Chemillier Gendreau, expert international en assurance, actuaire et professeur de finance, spécialisé dans la finance et la protection sociale dans les pays émergents.



ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC

ANNONCE D'APPEL D'OFFRES N° GAB-LO-C-100159

POUR LA REINGENIERIE DU SYSTEME DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS D'APOGG

ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC (dénommé ci-après "APOGG") opère plusieurs concessions pétrolières au Gabon.

Dans le cadre de ses activités, APOGG invite les entreprises intéressées, à déposer leur dossier en vue d'une pré-qualification pour la réingénierie de son système de maintenance. La réingénierie consistera en l'optimisation du système de maintenance actuel, à travers la collecte des informations sur tous les équipements APOGG afin de définir les stratégie et procédure de maintenance adéquate pour chaque équipement.

Les sociétés pourront souscrire en se rassurant que leurs dossiers comprennent au minimum les pièces et justificatifs suivants :

1. Expérience dans la fourniture des services demandés ;
2. Informations détaillées sur leur personnel et leurs équipements disponibles ;
3. Informations sur leur situation financière : les 3 derniers bilans comptables ;
4. Fiche Circuit ;
5. Attestation d'assurance ;
6. Certificat d'imposition en cours de validité
7. Attestation pour soumission (CNSS);
8. Statuts de l'entreprise ;
9. Nom et fonction de la personne de contact pour cet appel d'offres ;
10. Disposition d'une base à Port-Gentil, Gabon
11. Toute autre information utile.

Il est à noter que tous les coûts engagés dans la phase de pré-qualification sont à la charge exclusive des sociétés participant à cet exercice. Seules les entreprises pré-qualifiées recevront l'appel d'offres relatif aux prestations sus indiquées.

Des informations détaillées sur les services et les équipements recherchés seront fournies dans le dossier d'appel d'offres.

Cette annonce ne constitue pas un engagement de la part APOGG d'octroyer un quelconque marché à un contractant et/ou à des contractants, sous-contractants ou agents associés. En conséquence, aucune réclamation et/ou demande de compensation à APOGG ne pourra être faite auprès de APOGG et/ou à l'un de ses partenaires, de la part des sociétés pré-qualifiées. APOGG se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication.

DATE LIMITE

Seules les sociétés ayant fournies leurs documents de pré-qualification avant le 19 juillet 2017 à 12h00, date de fin de l'annonce, seront incluses dans le processus de pré-qualification.

Tous les documents de pré-qualification doivent être placés dans une enveloppe cachetée et scellée portant la mention suivante : « DEMANDE DE PRE-QUALIFICATION POUR LA REINGENIERIE DU SYSTEME DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS D'APOGG », faisant référence à cette annonce, et adressée à :

Directeur SCM
ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC
BP 452, Zone Industrielle OPRAG, Port Gentil, Gabon